



**LE CENTRE  
D'EXPLOITATION AU SEIN  
DES TRANSPORTS  
PUBLICS FRIBOURGEOIS  
(TPF)**

## **LE CENTRE D'EXPLOITATION DES TPF**

**Le Centre d'exploitation (CE) des Transports publics fribourgeois (TPF) représente la tour de contrôle du réseau TPF. Il est rattaché à la société TPF INFRA, tout comme les départements Projets, Travaux et Gestion des installations. Il est ouvert 24H/24, 365 jours par an.**

**Le Centre d'exploitation a pour mission de gérer et de contrôler le trafic routier et ferroviaire de manière efficace, tout en améliorant l'information à la clientèle. Il a également pour mission la gestion des véhicules et des ressources à 24 heures. Il collabore donc activement avec la société TPF TRAFIC via les départements Route, Ferroviaire, ainsi qu'avec la Planification.**

**Le CE TPF réunit dans une même salle de commande les Opérateurs du trafic routier ainsi que les Opérateurs du trafic ferroviaire. Ces derniers ont notamment la responsabilité de contrôler et d'assurer le bon déroulement de la circulation des trains et des bus. Ils prennent également les décisions nécessaires en cas de perturbations.**

**Les Collaborateurs de l'Information voyageurs assurent toutes les tâches d'information à la clientèle — en cas de perturbations — dans les véhicules, sur les quais et dans les gares. La proximité de ces spécialistes permet d'améliorer les processus de décisions lors de dérangements ainsi que l'information à la clientèle.**

**Le CE TPF fait également office de Centrale d'alarme. Il s'occupe aussi d'effectuer les remplacements des trains sur les zones qui lui sont attribuées en cas de perturbations CFF.**

## L'ÉQUIPE DU CENTRE D'EXPLOITATION

**Le département Centre d'exploitation est composé de 32 personnes réparties en trois groupes distincts : Opérateurs du trafic ferroviaire, Opérateurs du trafic routier et Opérateurs gares.**



### Responsable de département

Membre de la Direction de TPF INFRA, il surveille et coordonne la circulation routière et ferroviaire lors des perturbations. Lors d'événements importants, il assure la liaison entre les différents services. Il définit aussi les concepts de perturbations ainsi que les décisions réservées et les délais de correspondance. Le Responsable de département est le point d'entrée pour établir la collaboration avec les différents centres d'exploitation des autres entreprises de transport. Il est responsable de la conduite opérationnelle de ses collaborateurs directs et il est garant des budgets. Il organise et assure les visites du Centre d'exploitation, ce qui lui donne l'opportunité de promouvoir activement l'organisation de ce dernier auprès des autres entreprises de transport, des politiques, etc.



### Adjoint responsable CE

L'Adjoint seconde le Responsable du CE et assure son remplacement. Il a la responsabilité de la conduite des collaborateurs qui lui sont rattachés et établit les tableaux de service du personnel ferroviaire. Il veille également au respect des directives en matière de sécurité au travail. Il assure également des tours de services de son groupe. Pour finir, il participe aussi à l'instruction des nouveaux collaborateurs.

## **Chef Team route**



Il soutient le Responsable du CE dans ses tâches.  
Il a aussi une fonction de manager et assure la conduite opérationnelle de ses collaborateurs directs.

Le Chef de Team s'occupe également de l'instruction des nouveaux employés. Il définit aussi les concepts de perturbations ainsi que les décisions réservées et les correspondances. Il reprend si nécessaire des tours de service de son équipe.

## **Responsables disposition du réseau**



Ils décident des dispositions à prendre en cas d'événements sur le réseau ferroviaire et le réseau routier (par exemple: gestion des correspondances, rebroussement et détournement de train en cas de perturbation du réseau, remplacement de bus, répartition des ressources, etc.). Les Responsables disposition collaborent également avec les partenaires internes au groupe TPF (responsables des mécaniciens, du matériel roulant, des dépôts et des ateliers bus, etc.) Ils collaborent activement avec les partenaires externes à l'entreprise (Centre d'exploitation CFF CEO Lausanne, CE BLS à Spiez, autres transporteurs routiers, etc.)

## **Opérateurs du trafic ferroviaire**



Les Opérateurs du trafic ferroviaire gèrent le trafic ferroviaire. Ils surveillent, coordonnent et régulent la circulation du trafic ferroviaire dans leur secteur attribué et dans le respect des prescriptions et des directives. Ils assurent la mise en application des check-lists sécurité.



## **Opérateurs du trafic routier**

Ils assurent la desserte des places opérationnelles du trafic routier. Ils surveillent, coordonnent et régulent la circulation du trafic routier dans leur secteur attribué et dans le respect des prescriptions et des directives. Ils assurent la gestion du personnel et des véhicules routiers dans les délais prévus (24H). Ils garantissent les correspondances des bus et des trains et ils se tiennent informés des changements de prescriptions (Ordonnance de la loi sur la durée du travail – OLDT) et des horaires.



## **Opérateurs gares**

Les Opérateurs gares se voient attribuer une gare spécifique comme lieu de travail. Ils se chargent de la gestion et de la circulation des trains ainsi que des mouvements de manœuvres. Ils informent la clientèle et ils ont la responsabilité de l'entretien général du bâtiment de la gare.



## **Collaborateurs Information voyageurs Centrale d'alarme**

Ces collaborateurs sont rattachés au groupe Information voyageurs du département Planification. En cas de perturbations, ils sont les garants d'une information soignée à la clientèle autant dans les bus régionaux et urbains que dans les différents trains des TPF (moyens informatiques à disposition). Ils incarnent également les personnes responsables d'enclencher les différentes alarmes en cas d'accidents ou d'incidents sur le réseau (police – pompiers – ambulances – protection civile). Toutes les alarmes infrastructures (bâtiments – dépôts – garages autobus – points de vente, etc.) sont également gérées par les Collaborateurs Information voyageurs.

**Responsable  
du  
département**

## **Organigramme de l'équipe du Centre d'exploitation**

**Adjoint  
responsable  
CE**

**Chef  
Team route**

**Opérateurs  
gares**

**Opérateurs  
du trafic  
ferroviaire**

**Opérateurs  
du trafic  
routier**

**Responsables  
disposition**

**Collaborateurs  
Information  
voyageurs**



## CONTACT

Vous avez des questions?  
N'hésitez pas à les soumettre à l'adresse :

**Transports publics fribourgeois  
Holding (TPF) SA**

Communication et relations publiques  
Case postale 1536  
1701 Fribourg

[communication@tpf.ch](mailto:communication@tpf.ch)

+41 26 351 02 00

[tpf.ch](http://tpf.ch)

